

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option : <i>COMPTABILITE ET FINANCE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio Page 1 sur 9

**CONCOURS EXTERNE DE SECRETAIRE  
D'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION  
NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

# SUJET

SESSION 2010

Ce sujet comprend 9 pages.

Ne pas écrire au crayon à papier.

L'utilisation de calculatrice est autorisée.

L'utilisation d'ouvrage de référence, de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

**Vous devez impérativement vous abstenir de signer ou identifier votre copie.**

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option : <i>COMPTABILITE ET FINANCE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio Page 2 sur 9

**I. QUESTIONS COMMUNES (10 POINTS) : L'ÉDUCATION NATIONALE, UN SERVICE PUBLIC**

**Document. 1. :**

- 1- Quels constats le Haut Conseil de l'Éducation dresse-t-il au sujet de l'orientation scolaire ? *(3 points)*
- 2- Que préconise-t-il ? *(3 points)*
- 3- Rédigez quelques phrases dans lesquelles vous définirez la notion de service public et en donnerez d'autres exemples ; vous conclurez sur l'évolution du rôle de l'État dans certains domaines depuis les années 1980. *(4 points).*

**Question : option comptabilité (10 points)**

- 4- Quelle est la nature des réductions qui apparaissent sur la facture F 325 du 21/03/N ? Quelles sont les conditions d'obtention de ces réductions ? (annexe D) *(1 point)*
- 5- Complétez la facture 03-12 du 15/03 (Annexe A), établissez l'avoir A 325 du 27/03/N (Annexe B). *(1,5 point)*
- 6- Comptabilisez les opérations courantes du mois de mars (Annexe 1) *(2,5 points)*
- 7- Comptabilisez la paie de mars (Annexe 2) et calculez le coût global du travail pour le mois de mars. *(1,5 point)*
- 8- Calculez et comptabilisez la TVA à décaisser au titre du mois de mars N (Annexe 3) *(2 points)*
- 9- Comptabilisez l'acquisition de l'annexe 4, complétez son plan d'amortissement (Annexe C). *(1,5 point)*

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option : <i>COMPTABILITE ET FINANCE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio Page 3 sur 9

## I Questions Communes (10 points)

### DOC. I

Dossier d'actualité

## **Enseignement secondaire : comment offrir à chaque élève le choix de l'orientation qui lui convient ?**

le 12 09 2008

ANNEXES



Paris (75). Lycée Lurçat. Cours de français pour des élèves en réinsertion scolaire. © La Documentation française Photo : Samuel Bollendorff/L'Oeil Public

Si le diplôme tend à perdre de son influence dans la détermination de la position sociale des Français, il reste aujourd'hui encore la meilleure protection contre le chômage des jeunes. Cependant, toutes les formations n'offrent pas les mêmes facilités d'accès à l'emploi. Bénéficier d'une orientation scolaire réussie se révèle décisif, mais dans ce domaine également, les inégalités persistent. Comment y remédier ?

Chaque année, en fin de 3ème, de 2nde ou de terminale, plus de 2 millions d'élèves doivent choisir entre la poursuite d'études, l'entrée en apprentissage ou dans la vie active. Si une orientation réussie doit permettre à chacun d'exploiter tout son potentiel et de s'insérer professionnellement, les logiques et contraintes associées à la plupart des décisions d'orientation contrarient cet idéal. En accord sur ce constat, les professionnels de l'orientation contestent cependant les préconisations du Haut Conseil de l'éducation.

### **L'orientation scolaire, un mécanisme de sélection par l'échec ?**

Premier constat dressé par le Haut Conseil de l'éducation dans son rapport annuel 2008, les logiques associées à l'orientation des élèves échouent à révéler et exploiter le potentiel de chacun.

Les décisions d'orientation se fondent sur les résultats des élèves dans les « matières principales », qui font appel aux savoirs abstraits et à l'intelligence déductive. Les élèves qui présentent des faiblesses dans ces disciplines sont écartés des cursus jugés les plus prestigieux (enseignement général et technologique, terminales scientifiques) sans que soient par ailleurs détectées leurs autres aptitudes. Les filières professionnelles pâtissent tout particulièrement de cette logique.

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option : <i>COMPTABILITE ET FINANCE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio Page 4 sur 9

De plus, et contrairement aux établissements d'enseignement général, les choix d'orientation en lycée professionnel peuvent être contredits par les décisions administratives d'affectation. L'entrée des élèves est en effet soumise aux capacités d'accueil, les places par spécialités étant contingentées. A l'issue de la classe de 3<sup>ème</sup>, certains élèves peuvent ainsi se voir affectés dans une spécialité qui ne les intéresse pas ou qui ne correspond pas à leurs aptitudes.

### **L'orientation scolaire est conditionnée par la structure de l'offre éducative**

Second constat présenté par le Haut Conseil, les choix d'orientation sont également influencés par la structure de l'offre éducative, qui diffère selon l'académie considérée.

Les académies présentant les meilleurs résultats en nombre annuel de diplômés se caractérisent à la fois par la diversité des catégories sociales composant leur population et par l'offre de formation. A l'inverse, dans les régions très marquées socio-économiquement, une seule filière d'enseignement prédomine et tous les élèves n'obtiennent pas une qualification.

Par ailleurs, la structure de l'offre de formation professionnelle fait face à des rigidités tendant à retarder son adaptation aux besoins économiques, même lorsque ceux-ci sont connus : les rectorats, qui assurent notamment le recrutement et la formation des enseignants, ainsi que les régions en charge du financement des équipements et du bâti, s'adaptent trop lentement aux variations du contexte économique. En outre, les entreprises peinent le plus souvent à estimer leurs besoins à long terme.

L'absence de l'élasticité de l'offre de formation, si elle influence l'orientation des élèves, peut également compromettre leur insertion professionnelle : il arrive qu'il y ait des possibilités d'insertion, mais sans filières d'enseignement correspondantes et, à l'inverse, des filières pléthoriques, mais sans débouchés professionnels.

### **Les recommandations du Haut Conseil de l'orientation**

Après avoir mis en lumière ces dysfonctionnements, le Haut conseil formule plusieurs recommandations.

Il préconise tout d'abord que les régions pilotent désormais les missions d'accueil et d'information des jeunes qui ont à s'orienter, compétence qu'elles partagent actuellement avec divers services de l'Etat [administration centrale et services déconcentrés] dont il résulte un enchevêtrement des structures d'accueil (centres d'information et d'orientation, missions locales, etc.) et des coûts inutiles "manifestes".

Ensuite, le Haut Conseil propose que soit redéfinie la fonction de conseil en orientation, « aujourd'hui mal exercée ». Cette fonction demandant « une spécialisation au moyen d'une formation adaptée, qui ne soit pas exclusivement ni même principalement axée sur la psychologie », il recommande d'arrêter le recrutement des conseillers d'orientation psychologues, pour faire appel à des enseignants et employer « des spécialistes déjà reconnus de l'insertion professionnelle, de l'emploi, de la formation continue, ainsi que des représentants des milieux professionnels ».

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option : <b>COMPTABILITE ET FINANCE</b>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio Page 5 sur 9

Enfin, il souhaite que l'éducation à l'orientation (stage d'observation en entreprise, option "découverte professionnelle", etc.) soit renforcée.

En accord sur le constat dressé par le Haut Conseil, les représentants des professionnels de l'orientation contestent le bien fondé du lien établi entre l'action des conseillers d'orientation psychologues et les "conséquences d'un système scolaire avant tout élitiste pour les jeunes en formation".

Défendant l'apport de ces professionnels de l'orientation qui offrent "un accompagnement individualisé, et non uniquement une information sur les métiers", ils dénoncent la diminution de leurs effectifs, chaque conseiller ayant en charge un trop grand nombre d'élèves.

Ils appellent enfin à l'adoption de "mesures de fond, visant à augmenter les capacités d'accueil, à faciliter les réorientations et à mieux prendre en compte les intérêts et les capacités des élèves".

### Partie Optionnelle « comptabilité et finance » 10 points

LA SA **Cuisines & Bains** est une entreprise spécialisée dans la plomberie et le sanitaire : elle commercialise divers articles de plomberie et de sanitaire aux particuliers et à des professionnels dans son magasin ; elle réalise des installations complètes de maisons et bâtiments (travaux immobiliers) et elle réalise des dépannages et des installations ponctuelles.

#### Annexe 1 : Opérations courantes du mois de mars

- 03/03/N      Versement d'une avance sur commande de 400 € au fournisseur Giaconomi par chèque bancaire n°125635.
- 07/03/N      Envoyé la facture 03-11 à un constructeur immobilier pour une installation complète dans une maison neuve : 25 500 € HT, remise 10 %, TVA à 19,6 %. Règlement au 30/05/N.
- 15/03/N      Envoyé au client Robert la facture de l'annexe A à compléter.
- 21/03/N      Reçu la facture F 325 du fournisseur Giaconomi : 150 mitigeurs au prix unitaire de 110 € HT, remise 20 %, escompte 3%. TVA 19,60%. Règlement sous huitaine.
- 25/03/N      Nous retournons au fournisseur Giaconomi 20 mitigeurs défectueux.
- 27/03/N :      Reçu l'avoir A 325 du fournisseur Giaconomi (Annexe B à compléter)

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option : <i>COMPTABILITE ET FINANCE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio Page 6 sur 9

**Annexe 2 : Extrait du livre de paie de mars N**

Salaires bruts	Retenues salariales		
	URSSAF	ASSEDIC	Retraite complémentaire
72 000,00	10 456,70	1 728,00	2 470,00

**Extrait du livre des charges patronales de mars N**

URSSAF	ASSEDIC	Retraite complémentaire
21 739,00	2 988,00	3 705,00

**Annexe 3 : Extrait de la balance concernant les comptes de TVA au 31/03/N**

Numéros de compte	Intitulés	Montants	
		Débit	Crédit
445620	Etat TVA déductible sur immobilisations	7542,18	
445660	Etat TVA déductible sur ABS	19 954,63	
445670	Crédit de TVA	6762,00	
445710	Etat, TVA collectée		68 272,32

**Annexe 4 : Dossier des immobilisations**

Le 15 mars N l'entreprise a fait l'acquisition d'un fer à souder. Son prix d'achat est de 3 500 € HT (TVA à 19,60%), les frais de livraison se sont élevés à 500 € HT. Une remise de 2% a été accordée.

Le fournisseur s'est contractuellement engagé à reprendre cette machine pour une valeur de 800 € à la fin de la durée d'utilisation, soit 5 ans.

L'entreprise Cuisines & Bains amortit ses immobilisations selon la méthode linéaire.

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option : <i>COMPTABILITE ET FINANCE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio Page 7 sur 9

ANNEXE A

<i>Cuisines et Bains</i>		Le 15/03/N		
DOIT				
ROBERT				
Facture n ° 03-12				
Réf,	Désignation	Qté	PU	Montant
V0215	Vasques SDB céram 03	5	50	
EV025	Evier résine 2B 215	10	130	
BA1256	Baignoire Balnéo 102	8	550,00	
Paiement le 28/02/N			Brut HT	
			Remise 10 %	
			Net commercial	
			Port	200,00
			Net HT	
			TVA à 19,6 %	
			avance versée le 25/02	400,00
			Net à payer	

ANNEXE B

Le 27/03/N			
Avoir A325			
Désignation	Qté	PU	Montant

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option : <i>COMPTABILITE ET FINANCE</i>	Epreuve : Epreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio Page 8 sur 9

**ANNEXE C**

Immobilisation :		Durée d'utilisation :		
Date de mise en service :		Valeur brute :		
Amortissement :		Valeur résiduelle :		
Année	Base de l'amortissement	Annuité	Cumul annuités	Valeur nette comptable

**ANNEXE D**

<b>Facture F 325 du 21/03/N</b>			
<b>GIACOMONI</b>		<b>Cuisine et Bains</b>	
Désignation	Qté.	P.U.	Montant
Mitigeurs	150	110,00	16 500,00
Remise 20 %			3 300,00
Net			13 200,00
Escompte 3 %			396,00
Net H.T			12 804,00
TVA 19,6 %			2509,58
<b>Total</b>			<b>10 294,42</b>

Examen : SAENES EXTERNE	Session 2010	SUJET
Spécialité : Question commune option : <i>COMPTABILITE ET FINANCE</i>	Epreuve : Épreuve d'admissibilité N°2	
Temps alloué : 3 heures	Coefficient : 2	Folio Page 9 sur 9

### *Extrait du plan comptable*

215	Installations techniques, matériels et outillages industriels
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
409100	Fournisseurs avances et acomptes versés
411	Clients
419100	Clients avances et acomptes reçus
421	Personnel rémunérations dues
431	Sécurité sociale
4371	Assédic
4372	Caisses de retraite complémentaire
44562	TVA déductible sur immobilisations
44571	TVA collectée à 19,6 %
445510	Etat, TVA à décaisser
445620	Etat TVA déductible sur immobilisations
445660	TVA déductible sur ABS
445670	Crédit de TVA
445712	Etat, TVA collectée à 19,6%
512000	Banque
607000	Achat de marchandises
641	Rémunérations du personnel
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance
704000	Travaux immobiliers
707000	Vente de marchandises
708500	Port et frais accessoires
758	Produits divers de gestion
765000	Escomptes obtenus